



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# GÉRER SES DÉCHETS : AUSSI SUR LES AIRES D'AUTOROUTES

---

*18 juin 2018 - Avec la complicité de Freddy Tougaux, le Ministre de l'Environnement Carlo DI ANTONIO, Wallonie plus propre et la Sofico lancent une campagne originale et humoristique pour sensibiliser les usagers à la propreté des aires de repos.*

---

**Une série de 6 vidéos** tournera à partir de ce lundi sur les réseaux sociaux. Filmées avec la complicité de Freddy Tougaux - l'as du micro-terroir aux millions de vues sur YouTube - ces capsules ont pour objectif, à la veille des départs en vacances, de sensibiliser les usagers des aires de repos à différentes problématiques en lien avec la propreté publique, et ce de façon humoristique.

La campagne débute ce lundi 18 juin et durera 6 semaines. Un sujet différent sera abordé chaque semaine :

1. *Comment faire bon usage des aires de repos, en y déposant exclusivement les déchets générés en cours de route ?*
2. *Comment choisir la bonne poubelle ?*
3. *La propreté sur les aires de repos, qu'est-ce que c'est exactement ?*
4. *Que faire de ses mégots de cigarettes ?*
5. *Un petit besoin sur la route ?*
6. *Que faire des déchets générés dans son véhicule ?*

Les vidéos seront publiées à raison d'une par semaine sur les réseaux sociaux de Wallonie Plus Propre ( [Facebook](#), Instagram et [Youtube](#)) et de la SOFICO ( [Facebook](#) et [Twitter](#)).

**Retrouvez la première vidéo en exclusivité via [ce lien](#).**

**Etre propre, sur les aires, comme à la maison !**

La Wallonie compte **plus de 100 aires autoroutières** : près de 70 sont non concédées et 40 sont concédées à des pétroliers ou à des PME qui y assurent l'entretien et une offre de services (sanitaire 24/sur 24, station essence, shop et restauration avec large horaire d'ouverture). Carte disponible via ce lien :

<http://www.sofico.org/sites/default/files/contribute/Communiques/Carte%20aires%20autoroutieres%202018.pdf>



Tous les petits déchets générés lors d'un trajet doivent impérativement être conservés dans le véhicule et jetés dans les poubelles prévues à cet effet sur les aires de repos ou lors de l'arrivée à destination.

« Ce geste simple permet non seulement de **préserver l'environnement mais il évite également un désagrément visuel et un sentiment d'insécurité. Les dépenses publiques** sont également diminuées : sur une année, un peu plus de 3.000 tonnes de déchets sont ramassés dans et autour des poubelles des aires autoroutières pour un montant de 2 millions d'€ et 1.200 tonnes sont ramassées sur le domaine public (autoroutes, échangeurs, aires) pour un montant d'un peu plus de 4 millions d'€ » explique le Ministre DI ANTONIO.

Eviter de se débarrasser de ses emballages de nourriture et de boissons n'importe où, c'est également veiller à la **sécurité de tous**, puisque ces déchets sont susceptibles de boucher des avaloirs et donc, d'augmenter le risque d'aquaplanage en cas de fortes pluies.

Pour rappel, toute personne qui jetterait une canette, un mégot, ou tout autre déchet par la fenêtre de son véhicule s'expose à une **sanction de 100 €** (montant majoré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016).

Soulignons par ailleurs que l'apport de sacs-poubelle contenant des déchets autres que ceux générés lors du trajet (exemple : déchets ménagers) dans ou à côté des poubelles d'une aire autoroutière, donne également lieu à une sanction de **minimum 150 €**.

Enfin, la SOFICO, la Direction Générale des Routes du Service Public de Wallonie, en collaboration avec la cellule Be WaPP et Fost Plus ont lancé un **projet pilote de tri sur 9 aires de repos non concédées** du district autoroutier de Liège. Elles ont ainsi été équipées d'un dispositif permettant aux usagers de séparer les PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) des autres déchets qu'ils déposent dans les poubelles des aires. Ce projet pilote et son évaluation sont toujours en cours et feront l'objet d'une communication ultérieure.

### **CONTACTS PRESSE**

Cellule Be WaPP : 0475 99 95 63 - [valerie.cartiaux@bewapp.be](mailto:valerie.cartiaux@bewapp.be)

SOFICO: 0495 28 43 46 - [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)

Cabinet du Ministre DI ANTONIO: 0479 88 84 75 - [marie.minet@gov.wallonie.be](mailto:marie.minet@gov.wallonie.be)

### **A PROPOS DE WALLONIE PLUS PROPRE**

La propreté publique est l'affaire de tous. Pour mobiliser toutes les énergies autour de cet enjeu, un plan d'actions pour une Wallonie Plus Propre, établi en référence au cahier 5 relatif à la propreté publique du Plan wallon déchets-ressources à l'initiative du Ministre wallon de l'Environnement Carlo DI ANTONIO, est coordonné par **la Cellule Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre** ([www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)).

Cette cellule est le fruit d'un accord de partenariat signé le 1<sup>er</sup> février 2016 entre la Wallonie et les entreprises qui commercialisent des produits emballés sur le marché belge, représentées par Fost Plus, Comeos et Fevia.

### **A PROPOS DE LA SOFICO**

La SOFICO est le **gestionnaire des autoroutes et principales nationales de Wallonie**, soit un réseau d'environ 2.300 km, en ce compris les aires autoroutières. Elle bénéficie pour ces missions de l'assistance technique de la Direction générale des Routes et Bâtiments du Service public de Wallonie.